

18 DÉCEMBRE

TOUJOURS MOBILISÉS POUR AUGMENTER LE SMIC, LES SALAIRES, LES PENSIONS, LES MINIMA SOCIAUX, POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE HAUT NIVEAU



C'est urgent, c'est nécessaire, c'est maintenant !!!

Pour la CGT, les revendications auxquelles il faut répondre, pour « un état d'urgence économique et social », sont : l'augmentation immédiate du Smic à 1800 euros, l'augmentation généralisée des salaires, des pensions, du point d'indice dans la fonction publique, plus de justice fiscale, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, l'exigence des négociations sur les salaires dans les entreprises, des services publics qui répondent aux besoins, la relance de la politique industrielle.

Les mesures annoncées par Macron ne répondent en rien à l'urgence sociale : plus de 8 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, et ce ne sont pas quelques euros qui vont leur changer la vie.

Les salariés ne demandent pas l'aumône mais une réelle reconnaissance de leur travail. Les privés d'emploi et les précaires subissent les choix désastreux du patronat.

Une vraie reconnaissance du travail, c'est prendre aussi en compte ceux qui ont travaillé toute leur vie et créés des richesses du fait de leur travail.

Or, l'annulation de l'augmentation de la CSG pour les retraités touchant moins de 2 000 euros de retraite pour l'année 2019, est un simulacre de réponse.

La prime exceptionnelle : elle est au « bon vouloir ». En réalité, beaucoup de salariés n'en verront pas la couleur et, cerise sur le gâteau, les entreprises qui le font déjà bénéficieront d'un effet d'aubaine par une exonération de cotisations sociales compensée financièrement par les salariés.

Macron continue sa politique libérale, ne demande rien au patronat et met en danger la Sécurité sociale en désocialisant les heures supplémentaires.

La France est le pays où les grands patrons ont eu une augmentation de salaire de 10 % en 2017, atteignant en moyenne plus de 3,8 millions d'euros par an.

Sans vouloir, aujourd'hui, revenir sur les 200 milliards d'euros de cadeaux fiscaux donnés au patronat et notamment les grandes entreprises, l'équilibre budgétaire se traduira par la double peine pour les salariés :

- ils paieront encore plus d'impôts à la place des entreprises et des dividendes versés aux actionnaires ;
- la réduction de la dépense publique se traduira par la dégradation des services publics, encore moins présents et aggravant les inégalités territoriales et sociales.

Pour la CGT, l'heure est à la mobilisation pour :

- l'augmentation des salaires, du point d'indice des fonctionnaires ;
- pour une indemnisation de tous les chômeurs parce qu'on ne choisit pas d'être licencié ;
- pour la réduction du temps de travail à 32 heures ;
- pour l'augmentation des pensions, pour un départ à la retraite à 60 ans à taux plein, son indexation sur les salaires, avec un départ anticipé pour la reconnaissance de la pénibilité ;
- pour l'égalité salariale, il est inacceptable que les femmes perçoivent 25 % de moins que les hommes ;
- pour le rétablissement de l'impôt sur la fortune et un impôt progressif.

Après le 14 décembre, la CGT appelle tous les salariés à poursuivre la mobilisation le 18 décembre.

Quelle organisation 18 décembre ?

Les grévistes manifestant-es le 14 décembre ont exprimé le souhait d'appeler de nouveau à être mobilisé-es. Il a été décidé ce même 14 décembre de nous retrouver au départ de la journée en soutien aux lycéen-nes. Depuis vendredi, durant tout le week end, nous avons échangé avec leur groupe organisateur. Face à cette mobilisation des jeunes et aux attaques faites à l'éducation l'intersyndicale (SNES-FSU, CGT Educ'Action, SN-FO-CL et SUD éducation) a appelé tous les enseignants à se mettre en grève et à rejoindre les jeunes.

Coté lycéen-nes

7h30 : rendez-vous devant le lycée Mathias
8h00 : départ pour leur premier point de rassemblement de la journée (sous-préfecture)
12h00 : repas tiré du sac
13h30 : départ pour le deuxième point de rassemblement de la journée (palais de justice)

Coté enseignant-es

7h30 : rendez-vous devant le lycée Mathias
8h00 : défilé avec les jeunes (sous-préfecture)
10h00 : AG inter-établissement (salle 3 maison des syndicats)
14h00 : départ manifestation interprofessionnelle

Coté interprofessionnel

7h30 : rendez-vous devant le lycée Mathias
8h00 : défilé avec les jeunes (sous-préfecture)
13h30 : départ manifestation interprofessionnelle
maison des syndicats – rue Gauthey, rue d'Autun, bd de la République, rue Jean Jaurès, av Pompidou, rue st Cosme, place hôtel de ville, palais de justice

Tout cela peut évoluer laissons la place à la démocratie sociale !

**Vous ne voulez pas en rester là !
Ensemble, dans le syndicat,
nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel :
Âge : Profession :
Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, 2 rue de Parc
71100 Chalons-sur-Saône,
téléphone : 03 85 41 32 21,
courriel : ul-cgt-chalons71@wanadoo.fr